

Haute école pédagogique du canton de Vaud
Formation continue certifiée

Formation continue certifiée
Master of Advanced Studies - MAS

Métiers de la formation dans l'enseignement supérieur: conception, accompagnement, recherche, systèmes

MAS – 60 crédits ECTS

Plus d'informations sur <http://hepl.ch/mas-peshep>

hep/

The background of the entire page features a stylized illustration. In the center, a white silhouette of a person is walking on a path composed of several horizontal rectangular blocks. The path is surrounded by numerous small, scattered orange squares. At the bottom of the image, there are several large, stylized hands or fingers reaching upwards, as if supporting the path or the person walking on it. The overall color palette consists of warm tones: orange, yellow, and white, with black outlines for the figures and text.

Formation continue certifiée

Master of Advanced Studies - MAS

MAS - PESHEP

Métiers de la formation dans l'enseignement supérieur : conception, accompagnement, recherche, systèmes

60 crédits ECTS

Préambule	2
Formations continues certifiées de la HEP Vaud	2
Introduction	3
Principes généraux des formations certifiées de la HEP Vaud	3
Séance d'information	4
Présentation générale de la formation	5
Compétences travaillées.....	5
Public cible	5
Organisation des études	6
Programme de la formation.....	7
Module 1 : Pédagogie et innovation dans l'enseignement supérieur (6 ECTS)	7
Module 2 : Accompagnement des apprentissages, des projets et des apprenant·e·s (6 ECTS).....	9
Module 3 : Recherche en formation d'enseignant·e·s (6 ECTS)	11
Module 4 : Agir dans le système (6 ECTS)	13
Module 5 : Séminaire d'accompagnement et d'analyse de pratique (6 ECTS)	15
Module 6 : Stage en HEP (6 ECTS)	16
Module 7 : Mémoire (12 ECTS)	17
Structure modulaire du programme	27
Tableau de correspondance modules et compétences travaillées	27
Calendrier de la formation.....	28
Principes de l'évaluation.....	28
Lieu de la formation	28

Direction	28
Équipe pédagogique	29
Évaluation des modules et du cursus	30
Frais d'inscription et taxes	30
Services aux participant-e-s.....	30
Service académique.....	30
Conditions d'admission	30
Procédure d'inscription à la formation.....	31
Conditions spécifiques aux enseignant-e-s vaudois-es ou personnels d'établissements subventionnés par l'État de Vaud.....	33
Conditions spécifiques au personnel de la HEP Vaud	33
Inscription en tant qu'auditrice ou auditeur.....	33
Carte d'inscription	33
Conditions en cas de désistement	33
Délivrance des titres et du supplément au diplôme.....	33
Campus de la HEP Vaud	34
Base juridique	34

Préambule

Formations continues certifiées de la HEP Vaud

Ce programme de formation est proposé par la HEP Vaud via la Filière de formation continue certifiée (anciennement postgrade) et par l'Unité d'enseignement et de recherche « Développement de l'enfant et de l'adulte » (UER DV).

Les formations de type :

- Certificate of Advanced Studies (CAS) (entre 10 et 29 crédits ECTS¹)
- Diploma of Advanced Studies (DAS) (entre 30 et 59 crédits ECTS)
- Master of Advanced Studies (MAS) (minimum 60 crédits ECTS)

sont des formations continues certifiées qui font suite à une formation de base (titre d'enseignement, Bachelor, Master ou titre jugé équivalent).

Les formations continues certifiées de la HEP Vaud offrent aux professionnel-le-s actif-ve-s dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de l'éducation, de la santé et du social l'occasion de développer ou d'approfondir des compétences spécifiques leur permettant d'assumer des activités professionnelles exigeantes, au sein d'organisations publiques ou privées.

La Filière de formation continue certifiée ainsi que les Unités d'enseignement et de recherche (UER) concernées par la thématique de la formation s'engagent à concevoir l'ingénierie de la formation prévue, à mener à bien l'intégralité de la formation et à assurer un suivi qualité permettant l'amélioration constante des prestations fournies.

¹ ECTS: European Credit Transfer and Accumulation System. Un ECTS équivaut à 25-30 heures d'apprentissage.

Introduction

Dans la plupart des Hautes écoles pédagogique suisses, les formateurs et formatrices qui y exercent ont des profils très variés, issus du champ académique ou du champ professionnel de l'enseignement obligatoire ou post-obligatoire, mais relativement peu avec une formation spécifique de formateur-trice d'enseignant-e-s ou d'adultes.

S'inscrivant dans les objectifs du programme P-11 de Swissuniversities, le MAS « Métiers de la formation dans l'enseignement supérieur: conception, accompagnement, recherche, systèmes » (MAS PESHEP) a pour but de développer le double profil de compétences science-pratique. Conçue de manière flexible et modulaire, cette formation met en place un espace de développement professionnel répondant à la diversité des profils des participantes et participants. Ainsi, chacun-e construit son parcours de formation en fonction de ses besoins.

La formation vise le développement des quatre compétences qui constituent le métier de formateur-trice d'enseignant-e-s :

1. Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs de formation variés et adaptés au contexte de la formation supérieure initiale et continue des enseignant-e-s
2. Accompagner des individus dans leurs apprentissages et leurs projets en formation initiale et continue
3. Mener de la recherche pour l'enseignement et la formation
4. Agir dans le système (institutions de formation des enseignant-e-s et partenaires)

En plus des principes généraux présentés au point suivant, le MAS PESHEP est développé selon les principes spécifiques suivants :

1. Accompagner les parcours individuels en proposant une flexibilité de choix selon les projets, expériences préalables et contexte professionnel. Le détail de l'articulation de la formation est présenté plus bas dans ce document.
2. Favoriser la co-construction de savoirs, l'apprendre ensemble entre les participant.e.s et avec les intervenant.e.s, tout au long de la formation.
3. Trouver des solutions hybrides autant que possible pour permettre aux participant.e.s d'articuler au mieux leur formation avec leurs contraintes professionnelles et familiales.

Le volume de la formation est de 60 ECTS réparti sur six semestres.

Principes généraux des formations certifiées de la HEP Vaud

Les formations continues certifiées de la HEP Vaud offrent aux participant-e-s l'occasion de développer ou d'approfondir des compétences spécifiques leur permettant d'assumer des activités professionnelles exigeantes.

Pour ce faire, nos formations se fondent notamment sur les principes suivants :

- former des professionnel-le-s capables d'une approche réflexive et autocritique de leurs intentions, de leurs actions et de leurs résultats ;
- former des professionnel-le-s capables de formaliser des réflexions en mobilisant ressources théoriques, savoirs professionnels et expériences pratiques ;
- prendre en compte l'expérience des participant-e-s, l'environnement socio-professionnel de chacun-e et les conditions d'exercice de leur pratique ;
- s'appuyer sur des problématiques professionnelles identifiées et des situations significatives ;
- faire appel à des modalités pédagogiques variées, alliant apports conceptuels, mises en situation, débats, travaux en groupe, échanges avec les milieux professionnels en Suisse et à l'étranger ;
- favoriser les interactions et s'appuyer sur les ressources collectives et variées des participant-e-s et d'expert-e-s afin de participer à la co-construction des savoirs dans une optique de développement et d'enrichissement mutuel ;
- offrir des espaces d'intégration pour favoriser un transfert effectif dans les pratiques professionnelles et la création de liens entre les divers éléments de formation ;
- inclure dans la formation les résultats récents de la recherche.

Séance d'information

Une séance d'information est organisée au début du semestre de printemps de chaque année, avec une possibilité de participation en comodal. La filière FCC communique les dates de ces séances une fois connues. Pour s'y inscrire, il faut envoyer un message à filiere-fcc@hepl.ch.

Présentation générale de la formation

Compétences travaillées

A l'issue de la formation MAS PESHEP, les participant-e-s seront capables de :

- 1) *Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs de formation variés et adaptés au contexte de la formation supérieure initiale et continue des enseignant-e-s*

Cette compétence concerne la conception des dispositifs de formation adaptés aux différents contextes de la formation supérieure (initiale et continue) des enseignant-e-s en institution de formation d'enseignant.e.s, leur mise en œuvre impliquant l'animation de groupes de taille variable à l'aide de méthodes d'enseignement et d'apprentissage variées ainsi que l'évaluation des apprentissages, tout en respectant l'alignement curriculaire.

Les modules qui contribuent au développement de cette compétence prennent en compte la question de l'alignement curriculaire (soit au niveau du dispositif de formation/module, de l'objectif à l'évaluation, soit au niveau du programme et du référentiel de compétences).

- 2) *Accompagner des individus dans leurs apprentissages et leurs projets en formation initiale et continue*

Cette compétence concerne l'accompagnement d'individus ou groupes d'individus (étudiant-e-s ou enseignants-e-s), en présence ou à distance, dans leurs apprentissages et leurs projets, dans les diverses situations de formation (grands effectifs, séminaires d'intégration, suivi de mémoires, visites de stages) et types de formation (FI et FC). Cela inclut les situations d'accompagnement des projets de formation continue.

Les modules qui contribuent à cette compétence explicitent la ou les situations de formation traitées et travaillent sur les postures d'accompagnement des formateurs-trices.

- 3) *Mener de la recherche pour l'enseignement et la formation*

Cette compétence concerne la conception et la réalisation de recherches en sciences de l'éducation, tant pour produire de nouveaux savoirs que pour faire évoluer les pratiques d'enseignement et ses propres pratiques de formation. Cela inclut ainsi les pratiques de recherche à destination de l'enseignement et également celles à destination des pratiques propres de formation en institution de formation d'enseignant.e.s.

Les modules qui contribuent à cette compétence explicitent leurs cadres/positionnements théoriques et méthodologiques ainsi que l'articulation entre recherche et formation/enseignement.

- 4) *Agir dans le système (institution de formation d'enseignant.e.s et partenaires)*

Cette compétence concerne d'une part l'agir au niveau institutionnel pour mener à bien les tâches académiques (formation, recherche et service) en s'insérant dans une équipe et en développant des stratégies personnelles et professionnelles adaptées aux contraintes et ressources de l'institution. Elle inclut également la collaboration avec les différents partenaires scolaires. Elle implique de comprendre le système de l'institution de formation d'enseignant.e.s ainsi que les principaux enjeux des systèmes éducatifs et politiques fédéraux et cantonaux.

Les modules qui contribuent à cette compétence spécifient à quel niveau du système elles se situent.

Les objectifs de formation sont conformes aux exigences pour la formation continue de niveau tertiaire du Cadre de qualification national (nqf.ch-HS) adopté par les hautes écoles suisses.

Public cible

La formation s'adresse spécifiquement aux formatrices et formateurs des institutions de formation d'enseignant-e-s (HEP, universités, INSPE, etc.).

Il est possible de suivre certains enseignements du MAS PESHEP en tant qu'auditeur-trice libre.

A noter que ce MAS de formation continue ne constitue pas un titre suffisant pour être engagé en HEP en tant que chargé-e d'enseignement. La condition d'engagement est d'avoir un Master de formation initiale (comme par exemple le [Maspe](#)). Ce MAS PESHEP est intéressant par exemple pour une personne ayant un Master et qui souhaite postuler à un poste de professeur à la HEP Vaud, sans avoir de doctorat.

Organisation des études

Le dispositif flexible et modulaire de cette formation est conçu dans le but d'offrir un espace de développement professionnel répondant à la diversité des profils des participants et participantes qui construisent leur parcours de formation en fonction de leurs besoins.

Les modules composant le programme d'études se déclinent comme suit et leur articulation est décrite dans la figure :

Modules obligatoires (48 ECTS)

M1 à M4 - Modules centrés chacun sur une des 4 compétences du MAS PESHEP

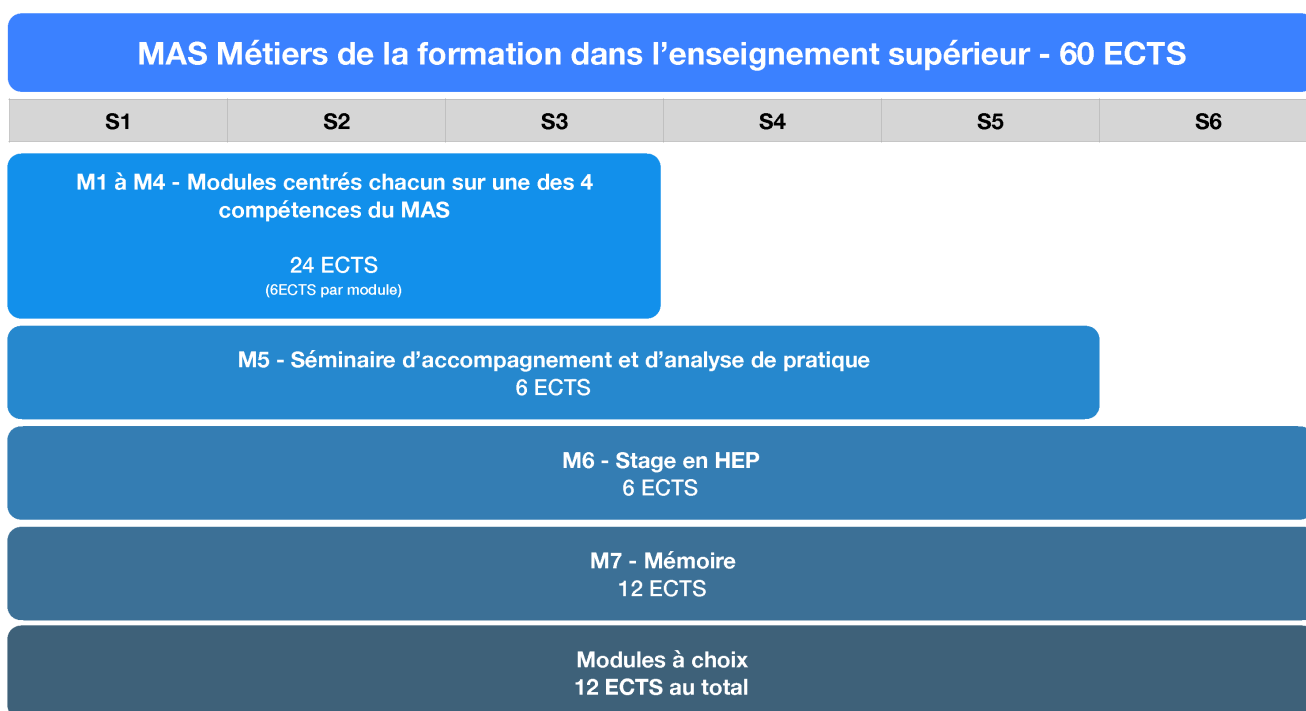
M5 - Séminaire d'accompagnement et d'analyse de pratique

M6 - Stage en HEP

M7 - Mémoire

Modules à choix (12 ECTS)

M8 à M16 (entre 3 et 6 ECTS par module)



Pour l'obtention du titre du **MAS PESHEP** de 60 ECTS, le candidat ou la candidate devra valider :

- Les modules obligatoires M1 à M7 (48 ECTS)
- un total de 12 ECTS *à choix* dans les modules M8 à 16

Programme de la formation

Modules obligatoires

Module 1 : Pédagogie et innovation dans l'enseignement supérieur (6 ECTS)

Ce module devra être effectué de préférence durant la première année. Il est principalement axé sur la première compétence développée par le programme de formation MAS PESHEP : Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs de formation variés et adaptés au contexte de la formation supérieure initiale et continue des enseignant-e-s.

		Jours de cours			
		Année 1		Année 2	
		Semestre d'automne	Semestre de printemps	Semestre d'automne	
PESHEP100-1	Pédagogie et innovation dans l'enseignement supérieur	-	6		
	Total		6		

Responsable de module : Amaury Daele

Le cours vise d'une part à former les participant-e-s aux bases de la formation dans l'enseignement supérieur dans la perspective d'y enseigner, et d'autre part à leur fournir les outils pédagogiques et d'analyse nécessaires pour concevoir et analyser des dispositifs hybrides et innovants de formation supérieure.

Contenus

- l'apprenant-e adulte ;
- les dispositifs de formation hybrides et scénarisation ;
- introduction à la FOAD (Formation Ouverte et A Distance) ;
- innovation pédagogique ;
- enseigner à un grand groupe ;
- usages des TICE ;
- théorie et analyse de l'activité ;
- évaluation de ses enseignements ;
- évaluer les apprentissages dans l'enseignement supérieur ;
- Scholarship of Teaching and Learning (SoTL), faire de son enseignement un objet de recherche ;
- alternance en formation des enseignant-e-s et employabilité des formations supérieures.

Issues de plusieurs sujets pédagogiques actuels débattus dans l'enseignement supérieur en Suisse, ayant un lien particulier avec la formation des enseignant-e-s, ces thématiques sont abordées d'une part sous l'angle des résultats de recherche récents et d'autre part avec le souci de faire vivre aux participant-e-s des expériences innovantes d'enseignement et d'apprentissage en mode hybride.

Acquis de formation

- Identifier et expliquer les notions clés liées à la pédagogie de l'enseignement supérieur et à l'innovation pédagogique ;
- Concevoir et évaluer un enseignement hybride adapté à un public de l'enseignement supérieur ;
- Recourir aux résultats de recherche dans le domaine pour justifier ses choix pédagogiques ;
- Recourir à des outils d'analyse théorique pour décrire et évaluer une innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur ;
- Mener une réflexion personnelle à propos de ses propres résultats et processus d'apprentissage.

Modalités de formation et de certification

Le cours est délivré sur un mode HYFLEX (présentiel/synchrone à distance/asynchrone).

Le-la participant-e devra valider les travaux suivants :

1. une présentation des travaux de groupe lors d'un colloque interne au cours ;
2. un travail écrit collaboratif finalisé à la suite du colloque ;
3. un travail réflexif individuel de synthèse.

Intervenant-e-s

- [Amaury Daele](#)
- [Nathalie Deschryver](#)
- [Nicolas Perrin](#)
- [David Piot](#)
- [Anne Bationo Tillon](#)
- [Mathilde Ferro](#)

Dates et horaires

Ce module a lieu tous les jeudis du semestre de printemps, de 13h15-16h30.

Il est ouvert aux auditeur-trice-s libres.

Module 2 : Accompagnement des apprentissages, des projets et des apprenant·e·s (6 ECTS)

Ce module a pour objectif de renforcer la compétence des formateurs·trices dans l'accompagnement des apprenant·e·s, en se concentrant particulièrement sur les enjeux de la formation au niveau tertiaire, de la formation continue et du suivi de projets académiques. Il permet aux participant·e·s d'adopter une posture réflexive et d'intégrer des stratégies pédagogiques adaptées aux besoins individuels et collectifs des personnes accompagnées. Le module s'articule autour de plusieurs unités de formation complémentaires, chacune centrée sur des aspects spécifiques de l'accompagnement : en passant par l'analyse des pratiques en stage (PESHEP200-2), l'accompagnement en formation continue (PESHEP200-3), la supervision des travaux de recherche (PESHEP200-4) enfin l'exploration ainsi que la modélisation de l'Environnement Personnel d'Apprentissage (EPA) afin de prendre conscience de leurs propres pratiques pédagogiques. Ce parcours vise à fournir aux participant·e·s des bases théoriques et des outils concrets pour accompagner le parcours d'apprentissage tout en mettant l'accent sur le bien-être et le développement professionnel des apprenant·e·s.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours			
		Année 1		Année 2	
		Semestre d'automne	Semestre de printemps	Semestre d'automne	Semestre de printemps
PESHEP200-1	Introduction - Accompagnement et Environnement Personnel d'Apprentissage (EPA)	2			
PESHEP200-2	De l'observation à la communication de l'évaluation des pratiques des étudiant·e·s en stage	1,5			
PESHEP200-3	Formation continue : enjeux, fonctionnement et accompagnement des participant·e·s	1			
PESHEP200-4	Accompagnement de mémoires et de travaux de recherche	1,5			
	Total	6			

Responsable de module : Céline Bouzenada Sottas

Contenus

- Accompagnement pédagogique
- Rôles et postures dans l'accompagnement
- Observation et évaluation des pratiques des étudiants en stage
- Réflexivité sur ses pratiques

Acquis de formation

- De comprendre et analyser les enjeux de la formation (initiale et continue) et d'adapter leur posture d'accompagnement dans divers contextes d'enseignement.
- D'adopter une posture réflexive pour ajuster leurs pratiques d'accompagnement et de (co-)supervision en fonction des besoins des étudiant·e·s et des objectifs pédagogiques
- De modéliser et d'intégrer leur propre Environnement Personnel d'Apprentissage (EPA) pour soutenir la réflexion sur leurs pratiques pédagogiques.

Modalités de formation et de certification

Séances alternant des moments de présentation, d'activités, d'études de cas, de discussions, partage de pratiques. Des activités seront également à réaliser entre les séances présentiels (tâches individuelles de lecture, d'analyse, d'activités pratiques sur le terrain HEP et scolaire).

Certification : rapport réflexif sur une pratique d'accompagnement choisie (soit en formation initiale, continue, visite de stage, suivi de mémoire), à partir de traces recueillies, analysant les situations vécues, les difficultés rencontrées et décrivant les ajustements envisagés et/ou effectués. Ce rapport mobilisera les apports des différentes UF.

Intervenant-e-s

- Céline Bouzenada Sottas
- Samyr Chajai
- Méliné Zinguinian
- Catherine Bonnat
- Fabien Desponds
- Elodie Paillard
- Amaury Daele
- Expert-e-s externes

Dates et horaires

Ce module a lieu sur des journées tous les 15 jours durant le semestre d'automne de l'année 1.
Il est ouvert aux auditeur-trice-s libres.

Description des unités de formation

PESHEP200-1	Cette unité de formation vise à permettre aux formateur-rice-s de comprendre les principes clés de l'accompagnement au sens large. Toutefois, le cahier des charges amène régulièrement les candidat-e-s à enseigner aussi, prendre conscience de leurs pratiques et à les adapter aux besoins des étudiant-e-s est important. En explorant et en modélisant leur Environnement Personnel d'Apprentissage (EPA), les participant-e-s apprendront à structurer leur enseignement et favoriser l'autonomie des apprenant-e-s. Enfin, la formation encourage l'adoption d'une posture réflexive, permettant d'ajuster et questionner leurs stratégies pédagogiques en fonction des objectifs d'accompagnement.
PESHEP200-2	En tant que membre du personnel enseignant HEP, vous êtes, selon votre cahier des charges, amené-e à réaliser des visites dans les classes pour observer des étudiant-e-s enseigner dans le cadre de leur stage. Cette formation vous offre la possibilité d'anticiper vos visites, d'identifier les éléments principaux à observer en lien avec la posture d'enseignant-e, de réfléchir aux modalités de restitution à l'étudiant-e. Vous aurez la possibilité de vous familiariser avec l'outil principal d'évaluation que sont les échelles descriptives.
PESHEP200-3	Cette unité de formation permet d'aborder la notion d'accompagnement dans le cadre de la formation continue. Par accompagnement, on entend aussi bien l'accompagnement de collectifs ou individuel à la suite d'une demande spécifique, que l'accompagnement de participant-e-s inscrit-e-s à des formations proposée dans l'offre annuelle. Les participant-e-s seront amené.e.s à réfléchir sur les aspects qui favorisent un accompagnement efficace et positif dans des contextes de formation souvent complexes. Les participant.e.s seront confronté.e.s à des questions pratiques touchant à la préparation de formations continues, à l'analyse de demandes d'accompagnement, puis aux stratégies d'accompagnements elles-mêmes.
PESHEP200-4	Une partie de l'activité des enseignant-e-s du tertiaire consiste à accompagner les étudiant-e-s dans la rédaction de leur mémoire de recherche ou mémoire professionnel, voire leur thèse de doctorat. Cette activité se situe à la croisée de l'enseignement et de la recherche. Elle requiert des compétences et une posture d'accompagnement et d'encadrement, parfois en co-direction, qui seront abordées dans cette UF. Des apports théoriques seront illustrés par des témoignages et les participant-e-s seront amenés à porter un regard réflexif sur leur pratique existante, en particulier sur les aspects organisationnels et relationnels.

Module 3 : Recherche en formation d'enseignant·e·s (6 ECTS)

Ce module vise spécifiquement à développer les compétences 1 et 3 du MAS, en préparant les participant·e·s à comprendre les enjeux de la recherche en formation d'enseignant·e·s et à interroger la place de différentes démarches d'enquête dans le métier de formatrice-chercheuse ou formateur-chercheur. En prenant appui sur une conception large, plurielle et pragmatique de la recherche, le module présente différentes approches de la recherche en formation d'enseignant·e·s, avec une attention particulière aux enjeux épistémologiques, méthodologiques et éthiques. Il s'intéresse plus spécifiquement à l'orientation des recherches sur ou pour l'enseignement et l'apprentissage, ainsi qu'aux différentes postures des chercheuses et chercheurs. En donnant la parole à une pluralité d'intervenant·e·s, le module explore, plus spécifiquement, comment la recherche est (ou pourrait être) mobilisée en formation d'enseignant·e·s, à l'occasion de trois activités clés réalisées par la plupart des formatrices et formateurs : les cours "ex cathedra", l'encadrement des mémoires professionnels et l'analyse de pratiques professionnelles.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours			
		Année 1		Année 2	
		Semestre d'automne	Semestre de printemps	Semestre d'automne	
PESHEP300-1	Introduction - Questions et enjeux de recherche en formation des enseignants		3		
PESHEP300-2	Introduction à la recherche en formation des enseignants			1	
PESHEP300-3	Séminaire de recherche en formation des enseignants			2,5	
Total			3	3,5	

Responsable de module : Michele Poretti

Contenus

- Épistémologies de la recherche dans le domaine des sciences de l'éducation, plus spécifiquement dans celui de la formation à l'enseignement
- Typologie des méthodes de recherche (quantitatives, qualitatives, mixtes, collecte et analyse de données, interprétation des analyses, etc.) et enjeux de construction de la preuve
- Identité professionnelle de formatrice-chercheuse ou formateur-chercheur et alternance entre engagement et distanciation
- Éthique de la recherche
- Types de recherches en formation des enseignantes et enseignants : recherches collaboratives, recherche-action, *design-based research*, etc.
- Enjeux et défis de la formation des enseignant·e·s par la recherche, spécifiquement à l'occasion de cours "ex cathedra", de l'encadrement de mémoires professionnels ou de l'analyse de pratiques professionnelles
- Avantages et limites de différents dispositifs de formation par la recherche
- Questions vives : pilotage de l'enseignement, intelligence artificielle en recherche, etc.

Acquis de formation

- utiliser la recherche dans leurs pratiques de formatrice ou formateur d'enseignantes et enseignants ;
- participer à des projets de recherche dans le domaine de la formation à l'enseignement ;
- développer un point de vue personnel critique sur les questions vives au sujet de la recherche en éducation et de sa place en formation d'enseignant·e·s ;
- problématiser sa posture épistémologique et ses propres pratiques de mobilisation de la recherche en formation d'enseignant·e·s ;
- identifier les avantages et les inconvénients de différentes manières de mobiliser la recherche dans le cadre de la formation d'enseignant·e·s.

Modalités de formation et de certification

Le module combine au fil des séances présentielles des débats et tables rondes, des rencontres avec des chercheuses et chercheurs issus d'institutions distinctes et menant différents projets de recherche, des activités individuelles et de groupe (ex: l'analyse de dispositifs de formation). Entre les séances, des lectures et exercices seront sollicités.

La certification se base sur la production d'un portfolio composé de pièces produites dans le cadre des trois UF, ainsi que sur une soutenance orale de ce portfolio. Le jury, composé des membres de l'équipe du module, statue sur la base d'une grille d'évaluation critériée.

Intervenant-e-s

- [Anne Bationo Tillon](#)
- [Michele Poretti](#)
- [Amaury Daele](#)
- [Expert-e-s externes](#)

Dates et horaires

Ce module a lieu au semestre de printemps de l'année 1 et au semestre d'automne de l'année 2. Il est ouvert aux auditeur-trice-s libres.

Description des unités de formation

PESHEP300-1	Le but de cette UF est de présenter l'essentiel de la recherche en sciences de l'éducation en s'interrogeant tout d'abord sur la place de la recherche en HEP et dans le métier de formatrice-chercheuse ou formateur-chercheur. Nous abordons ensuite la recherche sous l'angle de ses épistémologies, ses méthodologies, son éthique... L'orientation des recherches sur ou pour l'enseignement et l'apprentissage sera aussi abordée, de même que les différentes postures des chercheuses et chercheurs. Comment se « fabrique » la recherche dans ce domaine, de la question de départ à la publication ?
PESHEP300-2	Cette UF vise à éclairer les enjeux et les défis de la formation des enseignant-e-s par la recherche dans le cadre de programmes de formation par alternance. En prenant appui sur une conception large, plurielle et pragmatique de la recherche, ainsi que sur les résultats de la recherche en éducation, elle explore, plus spécifiquement, comment la recherche est (ou pourrait être) mobilisée à l'occasion de trois activités clés réalisées en formation d'enseignant-e-s: les cours "ex cathedra", l'encadrement des mémoires professionnels et l'analyse de pratiques professionnelles.
PESHEP300-3	Cette UF construit sur les acquis conceptuels des deux précédentes. Après une introduction générale, elle donne la parole, dans le cadre de trois tables rondes, à six chercheuses ou chercheurs en sciences de l'éducation. En présentant leurs pratiques de formation par la recherche, les intervenant-e-s analysent les forces et les limites de leurs dispositifs. Les tables rondes sont suivies de débats avec les participant-e-s, permettant d'ancrer les réflexions dans les défis rencontrés au quotidien en formation d'enseignant-e-s. Du temps pour la préparation du portfolio est accordé lors des dernières séances.

Module 4 : Agir dans le système (6 ECTS)

Ce module soutient spécifiquement la compétence 4 du MAS “ Agir dans le système (institution de formation d'enseignant.e.s et partenaires)". Il vise à préparer les participant.e.s à se situer et à agir en tant qu'acteur professionnel en développant un regard multiniveaux au sein d'une institution de formation des enseignant.e.s.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours			
		Année 1		Année 2	
		Semestre d'automne	Semestre de printemps	Semestre d'automne	
PESHEP400-1	La formation des enseignant.e.s romand.e.s, au prisme de son évolution historique et de son développement actuel	1,5			
PESHEP400-2	La qualité dans les institutions de formation – des enjeux de la gestion du changement aux outils de la gestion de projet	3			
PESHEP400-3	L'approche-programme : une démarche pour favoriser la cohérence pédagogique d'un cursus	1,5			
PESHEP400-4	Co-construction d'une compréhension partagée de l'Institution	1			
	Total	7			

Responsable de module : Silvia Sà

Contenus

- Cadre général de la formation des enseignant.e.s en Suisse et au niveau romand et enjeux actuels
- Origines, débats et étapes du développement de la formation des enseignant.e.s : des Ecoles normales aux HEP
- Enjeux du management par la qualité
- Gestion du changement et construction d'une vision commune avec l'ensemble des parties-prenantes
- Approche-programme
- Curriculum development
- Cohérence curriculaire
- Conception et mise en œuvre d'un projet au sein d'une organisation

Acquis de formation

- Identifier le(s) contexte(s) dans lesquels évoluent les formatrices et formateurs d'enseignant.e.s notamment en Suisse ;
- Porter un regard historique, comparatiste et critique sur les formations destinées aux enseignant.e.s ;
- Analyser les enjeux du changement, les facteurs clés de succès des projets et des risques liés ;
- Se positionner quant à la dynamique de projet au sein d'une organisation et à sa vision de la qualité ;
- Mobiliser les concepts et les outils de l'approche-programme pour développer la cohérence d'un cursus ;
- Améliorer la connaissance des fonctionnements de différents services de la HEP afin d'agir efficacement dans le système (HEP et partenaires).

Modalités de formation et de certification

Le module combine des mises en situation, des apports théoriques et méthodologiques, des apports de terrain, des exercices pratiques, pour favoriser une participation active au fil des séances présentielles. Entre les séances, des mises en pratique et exercices (analyse de capsules, lectures de texte, analyse de documents, etc.) seront sollicités.

La certification consiste en la réalisation d'un dossier individuel consistant en une analyse multiniveaux à partir de traces provenant des différentes UF, portant sur une des questions à choix proposées dans le module.

Intervenant-e-s

- [Mélanie Crausaz](#)
- [Deborah Dominguez](#)
- [Adrien Neeser](#)
- [Silvia Sà](#)
- [Jérémy Sanchez](#)
- [Cyril Petitpierre](#)
- [Sylviane Tinembart](#)

Dates et horaires

Ce module a lieu au semestre d'automne de la première année du MAS.

Il est ouvert aux auditeur-trice-s libres.

Description des unités de formation

PESHEP400-1	Cette unité se présente en deux volets. Une première partie se concentre sur la situation actuelle et le développement des formations destinées à l'enseignement dans l'espace romand. Il s'agira de rendre visibles les instances institutionnelles, leurs réglementations respectives ainsi que leurs interactions. La seconde partie, historique, remontera aux origines des formations d'enseignant-e-s depuis la mise en œuvre de l'Instruction publique en Romandie et parcourra ses évolutions. Elle mettra en évidence les similitudes et les divergences perceptibles entre les cantons.
PESHEP400-2	L'unité de formation porte sur le management par la qualité dans les institutions de formation et permettra de se familiariser avec les éléments clés de la conduite du changement et de la gestion de projet. Elle offre des pistes et des outils d'analyse qui soutiennent l'identification des multiples enjeux (stratégiques, légaux, opérationnels, éthiques, etc.) du management par la qualité. S'engager dans la conduite d'un projet c'est faire face à des défis qui peuvent se révéler complexes et qu'il convient d'analyser en amont et collectivement. La gestion de projet demande une approche structurée, située et attentive à la dimension humaine, afin de mobiliser au mieux les ressources disponibles et de mettre tous les moyens en œuvre pour viser l'engagement collectif et la réussite.
PESHEP400-3	Cette unité de formation vous propose une immersion dans la démarche d'approche-programme afin de vous présenter les ingrédients indispensables pour concevoir et enseigner dans un programme cohérent et collégial. En effet, la cohérence pédagogique d'un programme de formation ne repose pas sur l'agrégation de différents modules pour former un tout, mais sur une démarche systémique où la totalité est plus que la somme des parties. Sur quels piliers repose l'approche-programme ? Quelles sont les difficultés et les conditions d'efficacité d'une telle démarche ? Quels sont les outils qui la soutiennent ? L'atelier vous propose de répondre à ces questions au moyen d'inputs théoriques, de cas concrets et de moments interactifs.
PESHEP400-4	L'unité de formation vise à permettre aux participants de co-construire une vision partagée des différents services, unités. Chaque participant participera à un temps d'observation-échanges avec différents personnels de la HEP afin de mieux en comprendre le fonctionnement de l'institution.

Module 5 : Séminaire d'accompagnement et d'analyse de pratique (6 ECTS)

Organisé sur la durée complète de la formation (excepté le dernier semestre), ce module vise à jeter des ponts entre les savoirs théoriques et instrumentaux abordés dans les modules du MAS et les savoirs d'action issus de la pratique professionnelle de formatrice et formateur d'enseignant-e-s. Le premier axe porte sur le développement de la pratique réflexive sur sa propre action en tant que formatrice et formateur d'enseignant-e-s. Les activités de ce module permettent d'analyser les expériences de terrain et de développer des savoirs professionnels, tout au long de la formation. Le second axe porte sur l'accompagnement au projet de mémoire de manière à lui donner du sens mais aussi à analyser en interaction avec ses pairs les processus de formation et les impacts de la formation sur son projet.

		Jours de cours				
		Année 1		Année 2		Année 3
		Semestre d'automne	Semestre de printemps	Semestre d'automne	Semestre de printemps	Semestre d'automne
PESHEP500-1	Séminaire d'accompagnement et d'analyse de pratique	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5

Responsable de module : Nathalie Deschryver

Objectifs d'apprentissage visés

Au terme de ce module, les participant-e-s seront en mesure de :

- Analyser et situer ses pratiques professionnelles de formatrice et formateur dans l'enseignement supérieur en vue de les problématiser, les réguler et les développer.
- Construire et vivre un dispositif d'observation et de débriefing entre pairs
- Analyser ses rôle(s) et posture(s) professionnelles de formatrice et formateur dans une institution de formation d'enseignant-e-s.
- Identifier les différentes étapes du processus d'EEE (identifier les objectifs, élaborer des outils d'enquête, collecter, analyser et communiquer les résultats), concevoir une EEE et en analyser les résultats
- Élaborer une question de recherche sur ses enseignements et leurs effets et planifier la mise en œuvre d'une démarche de recherche pour y répondre

Les 4 compétences sont susceptibles d'être mobilisées selon les situations d'apprentissage et pratiques analysées.

Contenus

- Contenus amenés selon les analyses de pratiques et des besoins en matière d'accompagnement de mémoire
- Méthodes et outils de l'observation et de la gestion d'entretien
- SoTL : définition, démarche, méthodes, exemples
- Méthodes de recherche dans une démarche SoTL
- Planification d'une recherche SoTL : étapes et mise en œuvre
- Méthodes EEE et analyse des résultats

Modalités de formation et de certification

Les séances sont présentiellles avec une possibilité de participation en comodal selon les objectifs poursuivis, ou à négocier avec les participants.

Conformément au RAS, Art.28, les modules d'intégration et les modules d'analyse des pratiques ne font pas l'objet d'une évaluation certificative. Les crédits ECTS correspondants sont attribués au participant qui y participe et répond à leurs exigences.

Intervenant-e-s

- **Nathalie Deschryver**

- Amaury Daele
- Mathilde Ferro
- Adrien Neeser

Dates et horaires

Le séminaire se déroulera selon un rythme de 3 demi-journées par semestre, durant 5 semestres. Il n'est pas ouvert à des auditeurs.trices.

Module 6 : Stage en HEP (6 ECTS)

Le ou la participant.e réalise un ou 2 stages (6 ou 3x2 crédits) dans un ou 2 services de HEP (autre que celui de son rattachement) : UER, laboratoire, unité de service ou filière. L'objet du ou des stages porte sur l'une ou l'autre des 4 compétences. Il peut concerner la participation au travail ordinaire d'un service ou un projet spécifique (mandat d'étude, développement de dispositifs, etc.). Il est accompagné par un référent sur le lieu du stage.

Pour choisir son objet, le ou la participant.e est invité.e à se questionner sur son projet de développement professionnel pour identifier quel contexte de la HEP serait intéressant à découvrir pour elle ou lui.

Objectifs d'apprentissage visés

- Approfondir des connaissances liées à l'une des compétences de la formation en les mettant en œuvre sur le terrain ;
- Développer spécifiquement la compétence 4 en élargissant sa connaissance du contexte de travail de la HEP.

Modalités de formation et de certification

Une liste d'offres de stage sera mise à jour dans l'espace dédié. Le ou la participant.e peut également proposer un objet négocié avec un service (autre que celui de rattachement) dans lequel elle il.elle souhaite réaliser le stage. Cette activité comporte les étapes suivantes :

1. Choisir l'objet (ou les objets) à partir de la liste des propositions ou proposition d'un objet négocié par le biais d'un message dans le forum dédié et réponse par le.la coordinateur.trice pour validation ;
2. Déposer le contrat de stage dans l'espace Devoir dédié ;
3. Recevoir le Feedback par la formatrice – proposition acceptée ou à préciser ;
4. Au terme du stage, déposer le rapport de stage dans l'espace Devoir dédié.

L'activité est validée après avoir réalisé les étapes attendues.

Coordination

- Nathalie Deschryver

Dates et horaires

La charge de travail de cette activité représente entre 150 à 180 heures de travail, à temps partiel (au moins l'équivalent de 4 semaines à temps plein). La rédaction du rapport de stage est comprise dans le volume d'heures global. Cette activité peut être réalisée à tout moment au cours de la formation. Il est possible de réaliser un 2^e stage en le prenant dans les modules à option.

Module 7 : Mémoire (12 ECTS)

Ce module représente le travail de certification demandé pour l'obtention du titre du MAS-PESHEP. Ce module est obligatoire pour toutes et tous les participant-e-s.

N° d'unité	Titre de l'unité	ECTS
MAS-PESHEP900	Mémoire	12

Le/la participant.e rédige un mémoire de recherche (problématisation et démarche empirique) en lien avec les compétences visées dans la formation. L'objet s'inscrit dans le domaine de la recherche en formation des enseignants. Le travail vise idéalement la mise en œuvre d'un projet professionnel individuel ou d'équipe qui peut prendre diverses formes : conception et expérimentation d'un dispositif de formation d'enseignants, recherche-évaluation ou autre. D'autres formes peuvent être proposées et discutées avec la responsable de la formation. S'ajoute à ce travail empirique (~ 8 crédits), un développement (~4 crédits) soit scientifique (rédaction d'un article scientifique proposé à une revue), soit pédagogique (implémentation des résultats du travail empirique dans sa pratique avec compte-rendu).

Le mémoire est dirigé ou co-dirigé par un membre du personnel d'enseignement et de recherche de la HEP, à l'exception des assistants, intervenant ou non dans le MAS. En fonction de sa compétence et de ses disponibilités, le directeur de mémoire sollicité donne son accord sur la base du sujet de mémoire et du projet que le participant lui soumet. Dans les consignes générales HEP, un mémoire de Master of Advanced Studies est réalisé sous la forme d'un texte dactylographié (environ 2500 signes par page), et compte, bibliographie et annexes non comprises entre 15 et 20 pages. Il est possible d'utiliser d'autres modes de présentation : une capsule vidéo d'accompagnement, une capsule vidéo à visée de diffusion et un document écrit d'accompagnement, etc.

Objectifs d'apprentissage visés

- Mener de la recherche sur les pratiques de formation des enseignants

Les 4 compétences du MAS peuvent a priori être mobilisées à l'occasion de ce travail de recherche.

Modalités de formation et de certification

Les modalités sont les suivantes :

- Choix d'un.e directeur-trice
- Choix du sujet validé par le/la directeur.trice
- Accompagnement : en plus du suivi par le/la directeur.trice, un accompagnement collectif celui-ci est prévu dans le cadre du séminaire d'intégration.
- Choix du jury de 2 ou 3 personnes (au plus 1 externe à la HEP Vaud) dont le/la directeur.trice, par le/la directeur.trice sur proposition du participant.e
- Choix de la date de soutenance : avant l'échéance de la durée maximale des études, le participant.e fixe une date de soutenance orale, d'entente avec le directeur de mémoire et les autres membres du jury.

Concernant la certification :

- Dépôt-envoi du mémoire selon consignes
- Evaluation orale individuelle devant jury
- Le mémoire est évalué par une note et le module est validé si la note est égale ou supérieure à 4.

Coordination

- **Nathalie Deschryver**

Dates et horaires

Pour les dates de l'accompagnement, se référer à celles du séminaire d'accompagnement et d'analyse de pratiques (MAS-PESHEP500-1).

Ce travail de mémoire représente une charge de travail de ~300 heures.

Modules à choix

N° d'unité	Titre de l'unité	SA	SP	Nombre de jours	ECTS	Période conseillée
PESHEP800	Module 8 - L'oral comme outil de formation	26		4	3	-
PESHEP900	Module 9 - Ressources audiovisuelles et vidéo-formation		27	4	3	-
PESHEP1000	Module 10 - Co-design de dispositifs de formation innovants	27		3	3	-
PESHEP1100	Module 11 - Créativité et dispositifs pédagogiques en formations d'adulte		27	4,5	3	-
PESHEP1200	Module 12 - Analyse de pratiques professionnelles (APP) intégrant différents dispositifs de formation tels que : Lesson Study, Mentoring Conversation Study et GEASE/APP	27	27	4	3	-
PESHEP1300	Module 13 - MASPE26 - Méthodologie de la recherche en sciences et pratiques de l'éducation	X		6	6	26A ou 27A
PESHEP1400	Module 14 - MAPPRO- Animer et conduire des groupes professionnels	X	X	6	3	26-27
PESHEP1500	Module 15- ACCOR - Du développement des pratiques au développement organisationnel	X	X	-	3	26-27
PESHEP1600	Module 16 - Stage 2	X	X	-	6	-

Module 8 - L'oral comme outil de formation - Développer ses compétences d'expression orale en contexte de formation (3 ECTS)

Ce module vise le développement des compétences d'expression orale spécifiques au travail du formateur et de la formatrice d'enseignant-e-s. Il vise à doter ses participant-e-s de savoirs relatifs aux dimensions spécifiques de la communication orale et à les amener à exercer des techniques issues de la pratique théâtrale et de la psychologie sociale pour développer des stratégies de communication en contexte professionnel.

Après avoir cerné la place et le rôle de l'oral dans les dispositifs de formation et dans l'établissement d'une dynamique de travail, nous expliciterons les caractéristiques des *supports de cours* stimulant l'intérêt des formé-e-s et l'apprentissage des formé-e-s ainsi que les caractéristiques des *supports à la parole* du formateur et de la formatrice. Le module prévoit aussi des moments d'observation de pratiques de formation, par le recours à des extraits de séances de formation issus de corpus de recherche ou des participant-e-s eux-mêmes. Certains moments de formation permettent l'identification de gestes du formateur et de la formatrice d'enseignant-e-s, vus comme manières de dire et de faire, suivi de leur analyse fine au regard des objectifs de formation et du développement professionnel des formé-e-s. Le module est ponctué de moments de modélisation par les intervenant-e-s et d'exercices des différents éléments pointés de manière à favoriser l'efficacité de la formation et l'usage ultérieur des contenus et démarches proposés.

Objectifs d'apprentissage visés

- Prendre en compte les dimensions verbales et non verbales dans le travail de l'enseignant-e et du formateur-trice d'enseignant-e ;
- Recourir à des théories et techniques issues de la psychologie sociale et du théâtre pour développer des stratégies permettant la gestion de situations d'enseignement complexes

- (imprévus, stress) ;
- Examiner et mettre en pratique des manières de dire et de faire propres aux gestes des formateur-trice-s d'enseignant-e-s : formuler des consignes, réguler des apprentissages (émettre des rétroactions, mettre en place des dispositifs de formation dans lesquels les participant-e-s sont actif-ve-s, évaluer des présentations orales des formés), présence du formateur ou de la formatrice ;
- Analyser et exercer des dispositifs favorisant la dynamique du groupe ;
- Analyser et produire des supports visuels qui soutiennent, mettent en valeur le discours du formateur ou de la formatrice et donc stimulent l'apprentissage des formé-e-s ;
- Analyser la place de l'oral dans une séance et une séquence de formation ;
- Communiquer et analyser sa propre pratique de l'oral en vue de l'améliorer.

Modalités de formation et de certification

Le module propose une variation des modalités en fonction des contenus d'apprentissage alternant entre des phases théoriques et des phases d'exercices pratiques ou d'analyse.

La validation du module peut s'effectuer selon une des modalités ci-dessous :

- Présenter oralement l'analyse d'un ou de plusieurs extraits de vidéos de séance(s) de formation dispensée(s) en vue de montrer son acquisition des contenus, des outils d'analyse, des techniques et des stratégies ;
- Présenter oralement une mini séance de formation, appuyée sur un support, advenant le cas où le contexte du ou de la formée ne permet pas l'analyse de séances données par ailleurs ;
- Pour les participant-e-s désirant travailler à deux : présenter une analyse basée sur une auto-confrontation filmée croisée.

Intervenant-e-s

- **Deborah Dominguez**
- **Roxane Gagnon**
- **Matthias Urban (sous réserve)**

Dates et horaires

Ce module a lieu sur trois jours durant le semestre d'automne 2026 et est évaluée lors d'une 4^e journée en présentiel en janvier 27.

Elle est organisée pour max. 15 participants et est ouverte aux auditeur-trice-s libres dans la limite des places disponibles.

Module 9 : Ressources audiovisuelles et vidéo-formation (3 ECTS)

Ce module vise à articuler deux domaines où la vidéo et l'audio sont intégrés en formation :

- Découvrir des exemples de capsules réalisées par des formatrices et formateurs et destinées à l'enseignement (formation initiale, continue, à distance ou en présentiel), ainsi que des façons de les utiliser en cours. Des exercices pratiques et progressifs permettront de se familiariser avec la réalisation de petites capsules vidéo et sonores. Aucune connaissance préalable de l'audiovisuel n'est requise.
- Comprendre les bases théoriques et construire un scénario de vidéo-formation. Des exercices pratiques et progressifs permettront de se familiariser avec l'usage de la vidéo pour réaliser des APP (analyse de pratique professionnelle).

Contenus

- Podcasts et capsules de formation de différents types et modalités d'usage des vidéos en formation.
- Production de podcasts ou de capsules vidéo et de tâches d'écoute ou de visionnement permettant la régulation de l'activité des étudiant.e.s
- Outils et connaissances de base nécessaire pour tourner et monter des podcasts, des capsules vidéo et des traces pour la vidéo-formation
- Scénario de vidéo-formationA préciser

Objectifs d'apprentissage visés

- Réaliser (anticiper et concevoir) des ressources audiovisuelles (capsules vidéo, podcasts) et les intégrer dans un contexte formation
- Construire des traces vidéo et les intégrer dans des APP
- Connaître les bases du droit à l'image et du droit d'auteur en contexte de formation
- Comprendre des références scientifiques sur l'usage des ressources audiovisuelles en formation et de la vidéo-formation

Modalités de formation et de certification

Le cours est organisé selon une articulation entre des présentations théoriques (potentiellement en classe inversée), des exercices pratiques (en présentiel) et un accompagnement de projet personnels (potentiellement en modalité hybride).

La validation du module se fait par une des deux modalités de certification suivante :

- Réaliser une capsule vidéo ou podcast audio pédagogique ainsi qu'un texte analysant le projet
- Réaliser un scénario de vidéo-formation ainsi qu'une courte capsule vidéo analysant le projet

Intervenant-e-s

- [Charline Genoud](#)
- [Jonathan Pellet](#)
- [Nicolas Perrin](#)
- [David Piot](#)

Dates et horaires

Cette unité de formation a lieu au semestre de printemps 2027.

Elle est ouverte aux auditeur-trice-s libres.

Module 10 : Co-design de dispositifs de formation innovants (3 ECTS)

Ce module vise à vivre un dispositif de co-design de dispositif de formation innovant. Chaque participant aura l'occasion de développer son projet et recevra des apports de contenus divers (hybridation, IA, etc.) de manière à alimenter son projet. Les participants seront amenés à aller jusqu'au test du dispositif développé.

Contenus

- Hybridation de la formation (scénarios hybrides, degrés de liberté, gestion des groupes en formation hybride et à distance)
- Apprendre et enseigner avec l'IA

Objectifs d'apprentissage visés

- Comprendre et mettre en oeuvre une démarche d'ingénierie de formation
- Approfondir ses connaissances et savoir-faire en lien avec les contenus traités dans le projet
- Partager ses pratiques de formation innovantes

Modalités de formation et de certification

Le cours est organisé sur 6 demi-journées qui permettront de présenter la démarche de co-design, d'accompagner le développement des projets et d'apporter des contenus ciblés selon les projets. Entre les séances, des activités sont prévues (définition et développement du projet, test du projet, préparation du poster, etc.).

La validation du module se fait par le biais de la présentation d'un poster présentant son projet à destination des autres participants (séance 5 du cours) et de la participation à une activité de type hackathon (séance 6 du cours).

Intervenant-e-s

- [Nathalie Deschryver](#)
- [Nicolas Perrin](#)
- [David Piot](#)

— [Laura Vita](#)

Dates et horaires

Cette unité de formation a lieu au semestre d'automne 2027.
Elle est ouverte aux auditeur-trice-s libres.

Module 11 - Créativité et dispositifs pédagogiques en formations d'adulte (3 ECTS)

Le module vise à s'approprier les contenus de la créativité et de sa mise en œuvre dans la formation d'adultes. Il offre un espace de réflexion sur les enjeux de la formation de demain et des compétences à y développer. Il est aussi un laboratoire d'expérimentation de différentes techniques de créativité, notamment issues du design thinking, pour non seulement permettre aux participant-e-s de développer leur créativité, mais aussi pour leur apprendre à eux-mêmes gérer comme modérateur-trice ces dernières. Des dispositifs de formation (inter)disciplinaire seront également co-construits durant le cours. Les participant-e-s vivront ainsi une expérience unique de formation dont ils et elles sortiront transformé-e-s !

Contenus

- Créativité, pédagogie et innovation
- Les modèles théoriques de la créativité
- Dispositifs innovants de formation et de recherche
- Design thinking

Objectifs d'apprentissage visés

- S'approprier et mettre en œuvre les théories de la créativité et de l'innovation
- Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs innovants de formation qui favorisent le développement de la créativité, de la collaboration, et de la pensée complexe
- Mettre en œuvre des techniques de créativité au sein de sa discipline et dans une perspective également interdisciplinaire

Modalités de formation et de certification

Le module est organisé pour max. 12 personnes, sur 3 journées blocs de « marathon de la créativité » en présentiel, 3 autres demi-journées en présentiel et 3 demi-journées à distance asynchrone pour le travail sur les contenus théoriques.

La validation de l'unité de formation se fait par la réalisation des deux tâches suivantes :

- Prise en charge d'un brainstorming durant la formation avec texte réflexif d'analyse de la réalisation de la technique ;
- (Co-)élaboration d'un dispositif innovant de formation soutenu par une argumentation des choix théoriques.

Intervenant-e-s

- **Isabelle Capron Puzo (sous réserve)**

Dates et horaires

Cette unité de formation aura lieu au semestre d'automne de l'année 3.

L'UF est limitée à 12 personnes et est ouverte aux auditeurs.trices dans la mesure des places disponibles.

Module 12 – Analyse de pratiques professionnelles (APP) intégrant différents dispositifs de formation tels que : Lesson Study, Mentoring Conversation Study et GEASE/APP (3 ECTS)

Cette UF propose de concevoir des dispositifs en tenant compte des enjeux d'une formation en alternance à travers l'intégration des apports théoriques et pratiques, autour de trois approches/dispositifs :

- Formation-action en suivant le modèle GEASE
- Mentoring conversation study
- Lesson study

Contenus

- Mentoring conversations
- Analyse de pratique professionnelle – Gease

Objectifs d'apprentissage visés

- Acquérir des références scientifiques spécifiques (fondements théoriques, processus, méthodes...) autour de trois approches permettant d'accompagner des groupes et individus dans l'analyse des situations professionnelles qu'ils rencontrent.
- Analyser les pratiques à partir de traces pertinentes
- Développer des pratiques réflexives en les expérimentant dans un groupe
- Concevoir, comprendre, analyser, favoriser et réguler les échanges et les collaborations entre participants d'un groupe afin d'explicitier des représentations et de les justifier en regard des apports théoriques de l'UF
- Co-construire un dispositif qui permette de favoriser les apprentissages des élèves
- Questionner sa posture d'enseignant et de formateur.
- Analyser l'objet d'apprentissage en profondeur et identifier les obstacles épistémologiques liés à la problématique choisie, les implicites dans le discours et d'autres facteurs qui peuvent avoir un impact sur l'enseignement et l'apprentissage.
- Créer des boucles itératives de rétroactions en vue d'améliorer sa pratique
- Créer un climat de confiance favorable aux apprentissages et au travail en groupe

Modalités de formation et de certification

Le module est organisé pour max. 12 personnes, sur 4 demi-journées au SP et 4 demi-journées au SA suivant. Les modalités de formation articulent la présentation de cadres théoriques, l'analyse des situations professionnelles fournies par les participant.e.s, le travail sur les enjeux liés aux trois dispositifs proposés dans cette UF, la posture du formateur/animateur, les étapes et les difficultés potentielles ; l'analyse et la régulation des interactions entre protagonistes en fonction des conditions de travail et l'expérimentation de la perspective de l'enquête et de son schéma itératif. Le module est certifié par deux productions écrites sous forme d'écrits réflexifs.

Intervenant-e-s

- Soraya De Simone
- Laurent Drot
- Laetitia Mauroux
- Pia-Ingrid Hoznour

Dates et horaires

Cette unité de formation aura lieu au semestre de printemps de l'année 2 et au semestre d'automne de l'année 3.

L'UF est limitée à 12 personnes et est ouverte aux auditeurs.trices dans la mesure des places disponibles et à condition que les participants viennent à toutes les séances.

Module 13 – MASPE26 - Méthodologie de la recherche en sciences et pratiques de l'éducation (6 ECTS)

Ce module proposé en formation initiale (MASPE) vise à offrir aux étudiant-e-s une formation avancée au domaine de la recherche en éducation (son esprit, ses approches, ses concepts, ses méthodes, ses

instruments) et utilisable dans la réalisation du mémoire de Master. Il favorise une lecture et une utilisation avisée des travaux de recherche. Il présente les méthodes et les techniques de recherche de manière critique et illustrée.

Objectifs d'apprentissage visés

- Développer des attitudes et compétences scientifiques contribuant à favoriser la réflexion
- Lire et exploiter la littérature scientifique dans le domaine des sciences de l'éducation
- Différencier les types, méthodes et outils de recherches
- Choisir la méthode et les outils de recherche en adéquation avec la question de recherche
- Conduire une recherche dans le respect des principes éthiques propres à la recherche
- Analyser des données issues d'une recherche qualitative ou quantitative

Modalités de formation et de certification

Les activités sont organisées en présentiel et à distance, dans un grand cours (MASPE26-1 et MASPE26-2). La certification porte sur l'élaboration de deux documents écrits : l'un portant sur un avant-projet de mémoire et l'autre sur une réflexion critique sur la place de la recherche dans l'éducation

Responsables

- Catherine Audrin
- Marine Hascoët

Dates et horaires

La formation se déroule sur les jeudis après-midi du semestre d'automne. Pour plus d'informations : [page du module](#).

Module 14 – MAPPro – Animer et conduire des groupes professionnels (3 ECTS)

Ancré dans votre pratique, ce module a pour objectif de favoriser la construction de compétences relationnelles et méthodologiques pour animer et conduire des groupes de façon dynamique et adaptée. L'enjeu est de déplacer le regard sur ce qui favorise et ce qui freine la collaboration : savoir identifier les besoins, soutenir les apprentissages et accompagner le groupe dans son évolution. Les contenus principaux sont structurés autour des thèmes suivants : la posture et le rôle de l'animateur, les méthodes et les outils d'animation, la gestion des conflits, la communication, les interactions au sein d'un groupe, la coopération pour soutenir les collectifs apprenants et la conduite de changement. La connaissance des conditions d'efficacité et des méthodes s'inscrit dans une co-construction avec et par les participantes et participants des approches créatrices et variées.

Objectifs d'apprentissage visés

- Explorer et mettre en pratique les outils et les techniques d'animation d'un groupe qui favorisent la participation et l'engagement
- Adapter sa posture face au groupe en identifiant les enjeux de la communication et des interactions
- Construire des animations progressives en fonction des besoins et des objectifs
- Être capable de prévenir et de gérer des conflits au sein du groupe

Modalités de formation et de certification

Les modalités sont variées et alternent des mises en situation, des apports théoriques, l'analyse de pratiques à partir des situations vécues au travail, ainsi qu'une réflexion interactive permanente en groupe.

Responsable

- Adrien Neeser

Intervenant-e-s

- Noria Baur
- Adrien Neeser
- Aude Ramseier
- Delphine Odier Guedj

- [Nathalie Valière](#)

Dates et horaires

La formation se déroule sur 6 journées, de novembre à mars, et de moments de rencontre à distance. Toutes les journées ont lieu de 8h30 à 17h. Selon les choix des ateliers, certains enseignements pourraient être donnés à distance. Pour plus d'informations : [portail des formations continues](#) (chercher avec le titre).

Module 15 – ACCOR - Du changement de pratiques au développement organisationnel (3 ECTS)

Ce module a pour visée de mieux comprendre les processus à travers lesquels de nouvelles pratiques peuvent se développer. Des intervenant-e-s de divers pays, au bénéfice d'une expertise et d'une expérience avérées, présenteront des approches conceptuelles et des démarches éprouvées, sur les processus participatifs et l'accompagnement du changement.

Objectifs d'apprentissage visés

- Situer son action et son rôle pour favoriser des processus de co-développement professionnel et contribuer au changement collectif ;
- Appréhender les freins et moteurs qui se manifestent lors de ces processus, pour impliquer davantage les différents acteurs en donnant du sens au changement, mais aussi aux résistances qu'il peut susciter ;
- Réfléchir à l'articulation et aux synergies possibles entre les différents projets menés au sein d'un établissement scolaire ;
- Identifier et mobiliser les formes de soutien dont on a besoin pour le développement de ses propres pratiques.

Modalités de formation et de certification

Le module se décline en deux unités de formation sur des journées avec des moments de séminaire et échange de pratique durant les matinées et de conférences l'après-midi.

Responsable

- [Marco Allenbach](#)

Intervenant-e-s

- [Formatrices et formateurs issus de plusieurs entités de la HEP Vaud](#)
- [Intervenant.e.s externes](#)

Dates et horaires

La formation est répartie sur 1 année et a lieu en grande majorité sur des mercredis. Pour plus d'informations : [page de l'unité de formation](#).

Module 16 – Stage 2 (6 ECTS)

Voir le descriptif du module 6

Structure modulaire du programme

L'organisation modulaire vise à augmenter la cohérence de la formation et repose sur un travail d'équipe de formatrices et formateurs. Elle favorise le développement de compétences qui intègrent diverses sources de savoirs dispensés dans les cours et séminaires et constitue le cadre de l'évaluation certificative.

Les modules d'enseignement sont, en règle générale, composés :

- d'unités de formation mettant en œuvre diverses stratégies d'enseignement,
- d'une part de travail personnel fourni par les participant-e-s,
- d'une modalité d'évaluation qui valide l'intégration des différents apports du module et la consolidation du développement des compétences visées.

Les unités de formation peuvent prendre la forme de cours ou de séminaire.

Les séminaires sont de natures diverses : le séminaire standard, le séminaire à effectif réduit, le séminaire d'analyse de pratique. Ils permettent aux participant-e-s d'intégrer les apports du cours, notamment par le biais d'activités orientées sur la pratique et l'expérimentation de situations concrètes (ex. analyse de ses pratiques professionnelles). Les séminaires d'intégration permettent d'établir des liens entre des savoirs théoriques acquis dans le cadre de divers modules et des savoirs d'expérience acquis dans des lieux variés, en se centrant sur une thématique et sur l'analyse de la progression au cours du semestre.

Tableau de correspondance modules et compétences travaillées

Au regard de la présentation des compétences travaillées dans la formation (voir p.4) et de la description des modules de formation, le tableau suivant met en correspondance les contenus des modules avec les compétences principales que les participant-e-s pourront travailler au cours de la formation.

	Nom du module	Compétences (voir page 5)				ECTS
		1	2	3	4	MAS
PESHEP100	Module 1 - Pédagogie et innovation dans l'enseignement supérieur	X				6
PESHEP200	Module 2 - Accompagnement des apprentissages, des projets et des apprenant-e-s		X			6
PESHEP300	Module 3 - Recherche en formation d'enseignant-e-s	X		X		6
PESHEP400	Module 4 - Agir dans le système				X	6
PESHEP500	Module 5 - Séminaire d'accompagnement et d'analyse de pratique	X	X	X	X	6
PESHEP600	Module 6 - Stage en HEP	X	X	X	X	6
PESHEP700	Module 7 - Mémoire	X	X	X	X	12
PESHEP800	Module 8 - L'oral comme outil de formation	X				3
PESHEP900	Module 9 - Ressources audiovisuelles et vidéo-formation	X	X			3
PESHEP1000	Module 10 - Co-design de dispositifs de formation innovants	X				3

PESHEP1100	Module 11 - Créativité et dispositifs pédagogiques en formations d'adulte	X				3
PESHEP1200	Module 12 - Analyse de pratiques professionnelles (APP) intégrant différents dispositifs de formation tels que : Lesson Study, Mentoring Conversation Study et GEASE/APP	X	X	X		3
PESHEP1300	Module 13 - MASPE26 - Méthodologie de la recherche en sciences et pratiques de l'éducation			X		6
PESHEP1400	Module 14 - MAPPRO- Animer et conduire des groupes professionnels				X	3
PESHEP1500	Module 15- ACCOR - Du développement des pratiques au développement organisationnel				X	3
PESHEP1600	Module 16 - Stage 2	X	X	X	X	6

Calendrier de la formation

En principe, des séances de cours seront organisées sur plusieurs jours la 2^e quinzaine d'août ainsi que dans l'intersemestre de janvier-février. En cours de semestre, le jour de formation privilégié est le jeudi. A noter que pour les modules qui sont organisés hors de ce MAS et proposées comme option, les jours peuvent différer.

Principes de l'évaluation

L'organisation de la formation dicte le principe général de l'évaluation. Il s'agit pour les participant-e-s de prendre la mesure de l'acquisition progressive de leurs compétences et, pour l'institution, d'attester de leurs acquis. Deux types d'évaluation répondent à ces objectifs : l'évaluation formative et l'évaluation certificative.

A. Évaluation formative

En cours de module, l'évaluation formative offre des retours d'informations aux participant-e-s sur le niveau de leurs acquisitions. Cette évaluation peut prendre diverses formes, par exemple : bilan réflexif, exercice illustrant un cours, études de cas, discussions en groupe, analyses de vidéos, etc.

B. Évaluation certificative

L'évaluation certificative détermine l'attribution des crédits ECTS correspondants. Cette évaluation mesure l'atteinte du niveau de maîtrise des compétences professionnelles fixé par le plan d'études et mentionné dans le descriptif du module, en relation avec chacune des compétences travaillées. Les modules faisant l'objet d'une évaluation certificative ont une validation « acquis » ou « non acquis ». En complément, les participant-e-s reçoivent un feedback sous forme de grille critériée et/ou de commentaire.

Les modalités ainsi que les critères d'évaluation sont communiquées préalablement aux participant-e-s.

Lieu de la formation

Haute école pédagogique du canton de Vaud

Av. de Cour 33 et Av. des Bains 21
1014 Lausanne

Direction

Responsable du programme

— **Nathalie Deschryver**, Chargée d'enseignement (UER DV, FCC, CSeL)

Responsables du pilotage des formations continues certifiées

- [Nathalie Deschryver](#), Chargée d'enseignement (UER DV, FCC, CSeL)
- [Amaury Daele](#), Professeur HEP Associé (UER DV) et responsable de la Filière FCC

Équipe pédagogique

Formatrices et formateurs membres du comité de programme

- [Catherine Audrin](#), Collaboratrice scientifique (Grants Office – UER MI)
- [Anne Bationo Tillon](#), Professeure HEP ordinaire (UER MI)
- [Marco Allenbach](#), Professeur HEP associé (UER DV)
- [Noria Baur](#), Chargée d'enseignement (UER DV)
- [Catherine Bonnat](#), responsable de filière (FCA)
- [Céline Bouzenada Sottas](#), Chargée d'enseignement (UER DV)
- [Isabelle Capron Puozzo](#), Responsable R&D, Haute école pédagogique du Valais (sous réserve)
- [Samyr Chajai](#), Chargé d'enseignement (UER AGIRS), responsable du CefopÉ
- [Mélanie Crausaz](#), Chargée d'enseignement (UER AGIRS, CeQual)
- [Amaury Daele](#), Professeur HEP associé (UER DV) et responsable de la Filière FCC,
- [Nathalie Deschryver](#), Chargée d'enseignement (UER DV, FCC, CSEL)
- [Soraya De Simone](#), Professeur HEP associée (UER EN)
- [Fabien Desponds](#), Chargé d'enseignement (UER Agirs, CADRES) et collaborateur scientifique (FCA)
- [Deborah Dominguez](#), Chargée d'enseignement (UER DV, FS2)
- [Laurent Droz](#), Professeur HEP associé et responsable de la Filière S2
- [Mathilde Ferro](#), Chargée d'enseignement (USIAP, pôle EPF)
- [Charline Genoud](#), Collaboratrice CSeL
- [Marine Hascoët](#), Chargée d'enseignement (UER DV) et collaboratrice scientifique (USIAP)
- [Pia Hoznour](#), Chargée d'enseignement (UER EN, Labo 3LS)
- [Roxane Gagnon](#), Professeure HEP ordinaire (UER FR)
- [Laetitia Mauroux](#), Chargée d'enseignement (UER EN)
- [Adrien Neeser](#), Chargé d'enseignement (UER PS et MI)
- [Delphine Odier-Guedj](#), Professeure HEP ordinaire (UER PS)
- [Elodie Paillard](#), Collaboratrice scientifique (FCA)
- [Jonathan Pellet](#), Chargé d'enseignement (UER MI) et collaborateur CSeL
- [Nicolas Perrin](#), Professeur HEP ordinaire (UER EN) et responsable du CSeL
- [Cyril Petitpierre](#), Directeur de la formation
- [David Piot](#), Chargé d'enseignement (UER MI, CSEL)
- [Michele Poretti](#), Professeur HEP associé (UER AGIRS, LATEFA) et responsable de la filière SI
- [Aude Ramseier](#)
- [Silvia Sá](#), Chargée d'enseignement (UER AGIRS, CeQual)
- [Jérémy Sanchez](#), responsable d'unité (CeQual)
- [Sylviane Tinembart](#), Professeure HEP ordinaire et responsable de l'UER AGIRS
- [Matthias Urban](#), Metteur en scène de théâtre, collaborateur HEP (UER FR) (sous réserve)
- [Nathalie Valière](#), Professeure HEP associée (UER DV) et chargée de mission (SG)
- [Laura Vita](#), Chargée d'enseignement (UER MI) et collaboratrice scientifique CSeL
- [Méliné Zinguinian](#), Chargée d'enseignement (UER AGIRS, CefopÉ, Filière PS)

Membres partenaires du comité de programme jusque juin 25

- [Anne-Françoise Martinon](#), Responsable Domaine Formation Continue et Formations Complémentaires de la HEPVS

- **Julie Stalder**, Doyenne des formations continues et prestations aux tiers de la HEP FR

Évaluation des modules et du cursus

Afin d'assurer une régulation à court, moyen et long terme de la formation, l'avis des participant-e-s sur la formation est demandé à intervalle régulier, tout au long du parcours de formation (questionnaire en ligne). Cette évaluation des enseignements par les participant-e-s est conduite par le Pôle Enquêtes pour la Formation et le Pilotage et contribue à l'amélioration continue de la qualité de l'offre de formation continue certifiée de la HEP Vaud.

Par ailleurs, à tout moment, il est possible de faire remonter auprès de l'équipe pédagogique, des responsables du MAS ou de la filière des formations continues certifiées toute information utile au suivi et à l'amélioration de nos programmes.

Frais d'inscription et taxes

Finance d'inscription à l'admission : **CHF 100.-**

Coût pour l'ensemble du MAS : **CHF 23.000**

En principe, la finance de formation est divisée à parts égales entre les semestres concernés. Elle fait l'objet d'une facturation semestrielle au 30 septembre et au 28 février au plus tard (pour plus d'informations, consultez la directive 02_01, article 13 ; <https://www.hepl.ch/accueil/notre-haute-ecole/la-hep-vaud-en-bref/cadre-legal/directives-et-decisions.html>).

Services aux participant-e-s

Service académique

Le Service académique assure la gestion des admissions, les prestations de suivi administratif et de conseil aux études.

Contact

Service académique – Formation Continue Certifiée

Haute école pédagogique du canton de Vaud

Avenue de Cour 33

1014 Lausanne

Téléphone : +41 21 316 92 70

E-mail : etudiants-fcc@hepl.ch

Liens utiles

www.hepl.ch/fc/faq

www.hepl.ch/mas-peshep

Conditions d'admission

Sont adm-i-e-s au programme de formation, les candidat-e-s porteuses ou porteurs d'un titre d'enseignement reconnu (ou jugé équivalent) ou d'un titre de niveau Bachelor délivré par une haute école suisse (ou équivalent). Plus d'information sur : www.hepl.ch/fc/conditions

Admission en cas de non-possession des titres requis

Si la candidate ou le candidat n'est pas en possession des titres requis pour l'admission, il-elle peut déposer une demande d'admission sur dossier auprès du Service académique dans les mêmes délais que l'inscription en ligne et l'envoi du dossier de candidature (Directive 05_03 ; <https://www.hepl.ch/accueil/notre-haute-ecole/la-hep-vaud-en-bref/cadre-legal/directives-et-decisions.html>).

Dans ce cas, une procédure spécifique est à suivre, impliquant notamment le paiement d'une finance d'inscription de Fr. 300.— non remboursable.

Validation des acquis d'expérience (VAE)

Si la candidate ou le candidat est âgé de 30 ans révolus au plus tard le 1er septembre précédant la rentrée des cours Et bénéficie d'une expérience académique d'au moins 3 ans en HEP et/ou en HE (personnel d'enseignement et de recherche), il ou elle pourrait bénéficier de la procédure de VAE.

Les informations sur la procédure sont décrites [en ligne sur le site de la HEP](#).

Renseignements auprès du conseiller aux études

Téléphone : +41 21 316 92 70 e-mail : etudiants-fcc@hepl.ch

Les demandes déposées hors délai d'inscription ne seront pas prises en compte.

Procédure d'inscription à la formation

Constitution du dossier électronique de candidature

La démarche d'inscription s'effectue en ligne à l'aide du [formulaire électronique](#) :

Les documents suivants sont à télécharger en format électronique sur la plateforme en ligne :

- curriculum vitæ
- copie du titre requis par les conditions d'admission
- récépissé de paiement de la finance d'inscription (ou paiement en ligne via la plateforme)
- demande d'autorisation comprenant le préavis de sa direction d'établissement et l'autorisation d'entrée en formation de l'autorité cantonale d'engagement concernée. Ce formulaire, accessible lors de l'inscription, est exigé uniquement pour les collaboratrices et collaborateurs salariés de la DGEO, de la DGEP et du SESAF ou de l'un des organismes subventionnés placés sous la surveillance de l'un de ces trois services cantonaux ainsi que du SPJ.

Jusqu'au dépôt final de la candidature en ligne, les données peuvent être actualisées et il est possible de déposer, supprimer ou remplacer les pièces jointes au dossier.

Le délai pour valider l'inscription électronique avec l'ensemble des documents est fixé au **28 ou 29 février précédent l'année de formation**. Les inscriptions restent ouvertes au-delà du délai si des places sont encore disponibles.

La HEP peut limiter les admissions lorsque le nombre de candidatures remplissant les conditions générales d'admission est supérieur aux places ouvertes à la formation. Dans ce cas, les candidat-e-s sont retenu-e-s conformément au règlement de la formation (Directive 05_70 <https://www.hepl.ch/accueil/notre-haute-ecole/la-hep-vaud-en-bref/cadre-legal/directives-et-decisions.html>). **L'ordre d'arrivée du formulaire électronique est pris en compte.** Elle se réserve par ailleurs la possibilité de repousser l'entrée en formation en cas de nombre insuffisant d'inscriptions.

Finance d'inscription

Versement de la finance d'inscription de CHF 100.— **non remboursable** sur l'IBAN CH59 0076 7000 L525 8094 4 (Banque Cantonale Vaudoise, BIC/SWIFT : BCVLCH2LXXX) ; titulaire : Haute Ecole Pédagogique, 1014 Lausanne, **en précisant le motif du paiement, ainsi que votre nom et prénom**
« Finance Inscription_Nom_Prénom ».

Ce paiement peut être directement effectué via la plateforme d'inscription en ligne.

Décision d'admission

La HEP étudie le dossier de candidature et décide de l'admission en formation. Elle informe la candidate ou le candidat de sa décision au plus vite possible.

Prise en compte des études déjà effectuées

Une fois l'admission décidée, une demande de **prise en compte des études déjà effectuées** peut être adressée au Service académique pour que soient pris en compte des crédits de formation obtenus lors d'une certification antérieure dans une des thématiques abordées par le plan d'études de la formation

(possibilité d'équivalence ; Référence Directive 05_04 ; <https://www.hepl.ch/accueil/notre-haute-ecole/la-hep-vaud-en-bref/cadre-legal/directives-et-decisions.html>). Cette demande unique doit être présentée au plus tard jusqu'au **31 juillet 2025**.

Renseignements auprès du conseiller aux études

Téléphone : +41 21 316 92 70

E-mail : etudiants-fcc@hepl.ch

Conditions spécifiques aux enseignant-e-s vaudois-es ou personnels d'établissements subventionnés par l'État de Vaud

Sous réserve d'avoir obtenu l'autorisation d'entrée en formation (voir ci-dessus « Procédure d'inscription à la formation »), les collaboratrices et collaborateurs de la DGEO², de la DGEP, du SESAF ou d'établissements d'enseignement spécialisé subventionnés par le SESAF bénéficient d'une prise en charge par le service employeur ou par la HEP du coût de la formation.

Pour les conditions de décharge ou la prise en charge de certains frais, ces personnes peuvent s'adresser à leur service employeur² respectivement leur direction d'établissement.

Conditions spécifiques au personnel de la HEP Vaud

Les membres du personnel de la HEP Vaud bénéficient d'un « Soutien à une formation diplômante » dont les conditions sont décrites dans le portail collaborateur de la HEP Vaud.

Inscription en tant qu'auditrice ou auditeur

Toute personne âgée de 25 ans et qui désire suivre des enseignements sans viser l'obtention du MAS peut s'inscrire en tant qu'auditrice ou auditeur. Certaines unités de formation et activités de ce programme sont ouverts aux auditrices et auditeurs. Cette information est indiquée dans leur descriptif. Le nombre d'auditrices et auditeurs par module étant limité, les inscriptions sont retenues par ordre chronologique d'arrivée. Pour plus d'information et l'inscription se renseigner auprès de la Filière de formation continue attestée.

Renseignements et formulaire d'inscription à télécharger sur :

<https://www.hepl.ch/accueil/formations/auditeurs.html>

Carte d'inscription

Les participant-e-s à des formations continues certifiées peuvent bénéficier d'une carte d'inscription, il suffira d'en faire la demande auprès du service académique (etudiants-fcc@hepl.ch) dès le démarrage de la formation.

Cette carte permet de faire des photocopies (solde de Fr. 20.— par année) et de bénéficier de rabais dans certains commerces.

Conditions en cas de désistement

En validant le dossier électronique de candidature, l'engagement au programme de formation est considéré comme ferme.

En cas de désistement annoncé au moins un mois avant le début de la formation ou avant le 15 août, la facture est annulée.

En cas de désistement annoncé moins d'un mois avant le début de la formation ou une fois la formation commencée, la totalité de la finance de formation du semestre concernée est due, sous réserve de cas de force majeure.

Délivrance des titres et du supplément au diplôme

Les titres sont décernés lorsque le-la participant-e a satisfait aux exigences du règlement des études et du plan d'études. Ils sont accompagnés d'un supplément qui contient des informations précises sur la nature et le niveau du diplôme. Dès la décision prononcée, le-la participant-e peut disposer d'une attestation de réussite. Une fois par année, la HEP Vaud organise une cérémonie de remise des titres.

² **DGEO**, Direction RH, Rue de la Barre 8, 1014 Lausanne ; **DGEP**, Unité RH, Saint-Martin 24, 1014 Lausanne ; **Pour l'enseignement spécialisé, écoles publiques** : **SESAF**, Direction RH, Cité-Devant 14, 1014 Lausanne.

Lorsqu'un programme de formation comporte deux ou trois étapes de qualifications (CAS, DAS, MAS), le cumul des titres n'est pas autorisé. Seul le titre de niveau supérieur est délivré.

Campus de la HEP Vaud

Plusieurs services sont offerts aux participant-e-s sur le Campus de la HEP Vaud : activités culturelles et sportives, mobilité, aumônerie, bibliothèque, restaurant, renseignements généraux, notamment en collaboration avec l'association des étudiants de la HEP Vaud.

Pour plus d'informations : <https://www.hepl.ch/accueil/campus.html>

Base juridique

Le présent guide constitue un document pédagogique susceptible d'être modifié. Seul le cadre juridique suivant fait foi.

Loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique (LHEP) <https://www.hepl.ch/accueil/notre-haute-ecole/la-hep-vaud-en-bref/cadre-legal/loi-hep-et-reglements-dapplication.html>

Règlement du 3 juin 2009 d'application de la loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique (RLHEP).

Règlement du 28 juin 2010 des études menant à un CAS, DAS, MAS (RAS)

Directive 05-70³ (voir sur <https://www.hepl.ch/accueil/notre-haute-ecole/la-hep-vaud-en-bref/cadre-legal/directives-et-decisions.html>) du programme de formation menant au MAS PESHEP

³ Cette directive est en cours de révision suite à la révision du MAS PESHEP.

**Haute école pédagogique du
canton de Vaud Service
académique Formation continue
certifiée**
Avenue de Cour 33
CH-1014 Lausanne

Téléphone. : + 41 21 316 92 70
etudiants-fcc@hepl.ch
www.hepl.ch